



Fuveau le 25 MARS 2019

Compte Rendu de la réunion du CONSEIL d'Administration

Fédération Est des Comités d'intérêt de quartier
des communes environnantes de la ville de Marseille
Adresse du Président en exercice :
Mr Alain Pelegrin, chemin du Vallat de la Foux 13710 Fuveau

Le 25 mars 2019, à 18h, les membres du bureau de l'Association Fédération Est des CIQ se sont réunis à la Maison Pour Tous 13710 Fuveau, sur convocation de Mr Alain Pelegrin, Président de l'Association.

Le bureau est présidé par M Alain Pelegrin

Une feuille d'émargement a été établie. Elle est annexée au présent procès-verbal et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Le Président remercie tous les participants et leur souhaite la bienvenue.

En préambule, il rappelle que la Fédération Est a regroupé en 2018 un total de 44 C.I.Q Adhérents et qu'à ce jour en Mars 2019, 40 Comités d'intérêt de quartiers ont réglé leur cotisation, certaines Adhésions doivent encore se faire.
Mais des regroupements de CIQ s'effectuent (actuellement 2 sur Fuveau).

Ainsi la Fédération Est demeure la plus importante Fédération des Bouches-du-Rhône. Les C .I.Q.de la Fédération Est représentent actuellement 13 communes.
Dans l'ordre décroissant d'importance, on note Auriol, La Ciotat, Aubagne, Fuveau.

Le Président cite les absents excusés et annonce les pouvoirs reçus.

Assurance :

La MACIF, Société d'assurance, a demandé de remplir un document, demandant des précisions quant aux activités des CIQ. La cotisation actuelle se monte à environ 2500 par an, pour 220 CIQ, cotisation qui reste relativement faible.

L'échéance du contrat est fixée au 1^{er} avril de chaque année.

Les activités des C.I.Q. sont très variables, en effet certains CIQ organisent un loto par semaine, d'autres un vide-grenier par mois, la plupart faisant seulement une réunion mensuelle, voire trois annuelle. Le nombre d'adhérents par CIQ peut varier de 400 à 20 personnes.

Ainsi les risques pour l'Assureur sont tout à fait différents selon le C.I.Q. concerné. Compte tenu de cela, la Société d'assurance MACIF, s'interroge sur une taxation par CIQ ou par FEDERATION.

Mme Hadrot (CIQ Carnoux) demande s'il est bien légal de demander au CIQ son budget annuel et s'il obligatoire d'être assuré par l'intermédiaire de la Confédération de Marseille ?

Mr Cantarini (CIQ Aubagne) souligne que l'adhésion au CIQ qu'il préside, s'élève à 5 €, pour les 273 adhérents actuellement, ce qui représente environ 300 € en banque. Cette faible cotisation permet de privilégier la discussion avec les habitants.

A la demande de la MACIF, une centaine de CIQ environ ont répondu (sur 220 environ). Quelle sera la position de cette Société d'assurance ?

Des demandes auprès d'Assureur ont été faites, comme le CREDIT MUTUEL, mais sans succès à ce jour. Le président demande si d'autres solutions pourraient être envisagées. Monsieur Fassetta propose la SMACL (Société mutuelle d'assurance des collectivités locales), qui s'est spécialisée dans l'assurance des associations qui ont des réunions ou organisent des manifestations de promotion.

Le tarif serait d'environ 90 € par an pour un effectif de moins de 50 adhérents. Le budget annuel de l'association est demandé. Il faudra se renseigner auprès de cette compagnie d'assurance. Frédéric donnera les coordonnées à Alain P.

Le Président rassure les participants, rappelant que chaque CIQ est assuré, au moins jusqu'à l'échéance du 1^{er} avril.

La CONFEDRATION est donc sous la menace d'une augmentation tarifaire du contrat, quelles seront les conséquences pour les C.I.Q. ?

Le Président, constatant que tous les Membres du C.A. sont finalement présents, il fait un bref rappel de ce qui a été dit sur l'Assurance et rappelle l'ordre du jour et invite chacun à se présenter rapidement:

- **Tour de table de présentation des membres élus au C.A.**
- **Election du Bureau de la FEDERATION pour 3 ans**
- **Le mot du Président nouvellement élu**
- **Le mot des élus au C.A. (fichier joint) et des membres du Bureau**
- **Mise à jour des RÉFÉRENTS de la FEDERATION Est (commissions) fichier ci-joint**
- **Stratégie pour les périodes à venir**
- **Apéritif**

Il propose de commencer par la mise à jour des REFERENTS de la FEDERATION EST, et annonce les personnes volontaires de 2018 qui confirment leur accord pour poursuivre en 2019. Par contre suite à un départ du C.A. le poste:« environnement », est à pourvoir et fait appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste pour l'instant.

Mr Dolbeau demande que soient recensés les problèmes spécifiques à certains CIQ. Ainsi, le CIQ qu'il préside, aimerait avoir des renseignements sur, d'une part, la réception TV, via la fibre, surtout dans les quartiers reculés, et d'autre part, cherche un spécialiste de la législation sur l'implantation de panneaux voltaïques sur des terrains agricoles.

Le président en vient à l'élection du Bureau.

Il rappelle que la Fédération EST est la plus importante des Fédérations de CIQ des Bouches-du-Rhône, pas selon le nombre d'adhérents, mais au nombre de CIQ.

Mr DOLBEAU, précise qu'il serait intéressant de connaître le nombre de ménages que notre FEDERATION représente.

La trésorerie est saine, et après les cotisations 2019, représente à ce jour, un solde positif d'environ 2 000 €. Les dernières dépenses ont été faites pour la préparation de l'Assemblée Générale (apéritif) et le bandeau promotionnel de la Fédération.

Le Président, Alain PELEGRIN, annonce qu'il a en charge la Fédération depuis 3 ans, avec un bureau et un Conseil d'Administration de qualité représentant chaque ville de la FEDERATION. Il confirme que tout a commencé le 25 Mai 2016 quand il a été élu, comme Président.

La FEDERATION était moribonde, voire inexistante.

Après de nombreuses réunions de travail du bureau puis du C.A. et surtout grâce à l'effort de tous la FEDERATION s'est imposée au sein de la CONFEDERATION, comme un acteur de qualité.

Il a fallu beaucoup de volonté, de patience, afin de refaire les statuts, convaincre individuellement chaque CIQ d'adhérer, créer une organisation etc. ...

Par ailleurs, Alain PELEGRIN précise qu'il n'est pas favorable au cumul des mandats et que de ce fait, il souhaiterait laisser la place, et rappelle les postes à pourvoir, pour 3 ans, conformément aux statuts. En conséquence les personnes suivantes sont élues à l'unanimité des présents et représentés soit :

Président :	Mr Jean-Pierre Michel	LA CIOTAT
1^{er} Vice-Président :	Mr Alain Pelegrin,	FUVEAU
Vice-Président :	Mr Thierry Dolbeau,	ROUSSET
Secrétaire :	Mr Denis Ziéglé,	FUVEAU
Trésorier :	Mr Frédéric Fassetta.	AURIOL

Le Secrétaire Adjoint n'ayant pas été élu, Mr Dolbeau assurera la fonction en cas d'absence de Mr Ziéglé .

Le trésorier Adjoint n'ayant pas été élu, Mr Michel (président), Mr Pelegrin (1^{er} Vice-Président), Mr Fassetta (trésorier) auront tous les trois, la signature des actes et des documents financiers et notamment pour les relations bancaires.

Les statuts sont à modifier légèrement. En effet, l'adresse de l'Association devient : « chez le Président en exercice » et si cela ne suffit pas, il sera mentionné La CIOTAT, ville actuelle du nouveau Président.

Le Président, Alain PELEGRIN, remercie à nouveau les participants pour leur engagement et leur confiance et donne la parole à Mr MICHEL Jean Pierre, nouveau Président de la FEDERATION Est des C.I.Q.

Mr Michel remercie son prédécesseur, soulignant sa forte implication toutes ces années, notamment pour relancer et recréer la Fédération Est.

En effet, Mr Pelegrin n'a pas compté son temps passé. Il se rend tous les jeudis à la Confédération de Marseille ou il occupe le poste de secrétaire adjoint, il est aussi, en tant que Président de FEDERATION, membre du Conseil d'Administration de la CONFEDRATION des CIQ (siège à Marseille).

Ainsi il participe à tous les événements et est informé de tous les changements ; notre FEDERATION est donc informée en simultané ou presque.

Il a assisté, au cours de son mandat, à une bonne quinzaine d'Assemblées Générales de CIQ de la FEDERATION Est, pour lesquelles il était invité

Il a également participé activement à la création du « guide des CIQ », fascicule rappelant les droits et devoirs de chaque CIQ. Mais aussi aux relations avec l'INPI pour valoriser le logo C.I.Q. et la marque CONFEDERATION ; Il a assisté aussi aux A.G de la CONFEDERATION et aux nombreuses réunions avec la Métropole, la Ville et le Département, la Gendarmerie et avec la Préfecture des BDR et avec le préfet de Police ; ainsi qu'avec les partenaires signatures de chartes avec la CONFEDERATION.

Mr Michel souhaite poursuivre dans la continuité et promet de poursuivre toutes les actions engagées et mener la politique de regroupement effectuée depuis trois ans. Il indique aussi continuer à défendre les intérêts de nos CIQ, les aider dans leurs actions, et continuer à impliquer les membres du Conseil d'Administration de la Fédération.

Mr Dolbeau insiste sur le fait de ne pas se replier sur soi-même, mais qu'il est préférable d'inviter, lors des réunions de CA ou de réunions thématiques, des personnes extérieures, compétentes sur un sujet précis.

Mr Pelegrin confirme et cite l'exemple de la dernière Assemblée Générale, à laquelle ont été invités le lieutenant-colonel Quiblier, de la Gendarmerie des BDR, et Mr Munoz, chargé de mission pour le Département et pour la Métropole.

Il appelle tous les participants à réfléchir sur une possible invitation de cet ordre, pour la prochaine Assemblée Générale de 2020. Qui a des idées ?

Mr Dolbeau pense que les structures de l'Etat sont compliquées, et aimerait voir inviter un intervenant pour mieux comprendre l'organigramme de l'Etat.

Monsieur MICHEL est très favorable à ces interventions mais pense qu'il ne faut pas qu'elles monopolisent l'espace temps dans des réunions statutaires.

Mme Hadrot demande quel est le nombre de salariés à la Confédération : Soit deux assistantes à plein temps, qui sont rémunérées notamment grâce aux subventions que reçoit la CONFEDERATION de la Métropole, du département et de la Mairie de Marseille.

Un grand bravo à l'ancienne équipe du C.A. et du Bureau qui ont contribué à la respectabilité de notre FEDERATION et longue vie aux nouveaux membres élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Un apéritif convivial est offert aux participants.

Le Président de séance
Mr Alain Pelegrin

Le secrétaire de séance
Mr Denis Ziégélé